

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 avril, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme HAY Salomé (Pouvoir à Mme BRAILLON Eliane), M. LARROQUE Joël (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard), Mme MOREAU Aurore (Mme COQUEL Laure), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à M. EJNER Pascal).

Secrétaire de séance : Mme Eliane BRAILLON

3. Signature d'un devis relatif à l'élagage d'arbres et au débroussaillage aux alentours de l'étang du bois du Crouzy.

Dans le cadre du chantier de mise aux normes de l'étang du Bois du Crouzy qui débutera cette année, il est nécessaire de procéder au débroussaillage dans les zones du futur chantier et à l'élagage d'arbres afin que les entreprises, qui seront consultées dans le cadre du marché, puissent accéder au site pour réaliser leurs devis, et à terme réaliser les travaux.

Ce chantier nécessitant des moyens adaptés aux lieux difficiles d'accès, c'est la société des racines aux branches qui a été consultée pour cette prestation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer le devis de la société des racines aux branches d'un montant de 7 850 € HT soit 9 420 € TTC,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

